

Delta Neu

Delta Neu (groupe SFPI) et Lainé (groupe Pigeon) ont annoncé la mise au point d'un système de défillérisation du sable sur le principe du tri par envol. Après des essais en station et sur des sites industriels, une première colonne de défillérisation a été installée à la carrière d'Apilly exploitée par l'entreprise Lainé (groupe Pigeon) à Saint-Senier-sous-Avranches (50). Les performances de cette colonne, qui accueille également le sable d'autres carrières, ont été validées à une échelle industrielle pour extraire les fillers du sable avec un taux constant et défini. Cette colonne traite des sables 0/4 avec un débit de 50 tonnes/heure.

Avec 10 à 12 % de fillers, le sable brut ressort de la colonne avec un taux de fillers de 2 à 4 %. L'entrée du sable dans la colonne se fait sur le haut, par l'intermédiaire d'un toboggan ventilé, qui permet de mettre en suspension une partie des fillers contenus dans le sable. Le reste tombe verticalement dans la colonne où un ensemble d'éclateur et de caisses à pierre permet de le répartir sur sa largeur. Ce sable défillérisé est alors récupéré par un convoyeur de sortie. À contresens de la chute du sable, un courant d'air ascendant assure le captage des fillers. La mise en dépression par un ventilateur permet ensuite le transfert de ceux-ci dans un silo. Un dépoussiéreur de type Jetline V sépare et filtre l'air avant son rejet à l'extérieur.

Ce tri aéraulique permet de capter et filtrer les poussières en une seule opération et par conséquent de récupérer le maximum de sable.

www.delta-neu.com

